

FONDS DE RÉPONSE RAPIDE

SOUTIEN AUX MÉDIAS ET COMMUNICATEURS EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES



Internews, Chicas Poderosas, Consejo de Redacción et Fundamedios lancent un appel aux médias, organisations, associations, groupes, journalistes et communicateurs qui effectuent un travail d'information sur la Covid-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes, à soumettre une demande de financement au Fonds de Réponse Rapide.

Le soutien financier et technique du Fonds vise à **promouvoir l'information et à combler les vides informatifs sur la pandémie dans la région**. Seuls les demandeurs qui informent régulièrement sur la Covid-19, en particulier en direction des communautés autochtones, des personnes d'origine africaine, des migrants, des populations rurales, des femmes et des groupes LGBTQ+ pourront bénéficier de soutien.

DATE LIMITE	SÉANCES D'INFORMATION
<p>Pour postuler, veuillez remplir notre formulaire de demande en ligne avant le 15 juillet 2021 à 23h59 (Buenos Aires/Brasilia*).</p> <p>Un cycle de financement supplémentaire sera ouvert en 2021.</p>	<p>Si vous avez des questions sur cet appel, participez à l'une de nos séances d'information (Buenos Aires/Brasilia*) :</p> <p>Espagnol:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facebook Live 6 juillet à 12h00 • Instagram Live 7 juillet à 20h30 <p>Français: Webinar 7 juillet à 10h00</p> <p>Anglais: Webinar 7 juillet à 11h00</p>

*Connaissez l'heure dans votre fuseau horaire: <https://www.timeanddate.com/worldclock/convert.html>

OBJECTIFS DU FONDS

Le Fonds de Réponse Rapide cherche à:

- Répondre aux besoins opérationnels des candidats afin de poursuivre leur travail d'information sur la pandémie auprès de leurs publics.

- Promouvoir la production et la distribution de contenus sur la prévention et la lutte contre la Covid-19 destinés aux publics prioritaires, notamment les communautés autochtones, personnes d'origine africaine, populations rurales, migrants, femmes et groupes LGBTQ+.
- Promouvoir la production et la distribution de contenus sur les effets de la pandémie sur les communautés autochtones, personnes d'origine africaine, populations rurales, migrants, femmes et/ou groupes LGBTQ+.

Que peut-on faire avec les ressources?

Toutes les demandes devront s'aligner avec **un ou plusieurs objectifs** du Fonds de Réponse Rapide. Quelques exemples de ce qu'il est possible de faire avec les ressources :

- Soutenir les coûts d'opérations existants de médias et organisations pour informer leurs publics sur la Covid-19.
- Produire et distribuer des contenus imprimés, audiovisuels, numériques ou multimédias relatifs à la Covid-19 et à la pandémie, en particulier destinés aux publics prioritaires.
- Réaliser des enquêtes spéciales sur la pandémie.
- Traduire des informations relatives à la Covid-19 en langues minoritaires ou autochtones.
- Mettre en place des mécanismes (messagerie vocale, appels téléphoniques, chats, sondages, etc.) pour recueillir les préoccupations des publics prioritaires et leur donner la parole.
- Réaliser des campagnes d'information sur les réseaux sociaux et autres moyens de diffusion à large portée.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être un média, une organisation, une association ou un groupe de la société civile, un(e) journaliste, un communicateur ou communicatrice affilié(e) à un média ou indépendant(e), dont l'activité et la source de revenus principales sont le travail d'information.
- Être domicilié et travailler en Amérique latine ou dans les Caraïbes.
- Informer régulièrement sur la Covid-19, en particulier auprès des publics prioritaires : les communautés autochtones, les personnes d'origine africaine, les migrants et les populations rurales, les femmes et les groupes LGBTQ+.
- Être en activité et publier des contenus actualisés à travers de moyens de diffusion établis et appropriés pour atteindre leurs publics.

- Avoir vu son travail d'information touché ou menacé par la pandémie.

MONTANTS

Particuliers (journalistes indépendants, communicateurs communautaires)	De 1000 à 3000 EUR par demande
Médias, organisations, associations ou groupes de la société civile non-enregistrés OU enregistrés et employant jusqu'à 5 collaborateurs	De 1000 à 5000 EUR par demande
Médias, organisations, associations ou groupes de la société civile enregistrés et de plus de 5 collaborateurs	De 1000 à 10000 EUR par demande
Alliances entre médias, organisations et journalistes pour réaliser un travail en collaboration	De 1000 à 15000* EUR par demande

** Seules les collaborations nationales, régionales ou internationales peuvent aspirer à plus de 10,000 EUR.*

COÛTS ÉLIGIBLES

Tous les coûts devront être justifiés par un plan de travail et un budget établi. Les ressources du Fond de Réponse Rapide pourront être utilisées pour :

- Salaires et avantages sociaux, rémunération du travail
- Coûts administratifs (location de bureaux, Internet, téléphone, etc.)
- Plateformes et outils numériques sécurisés
- Outils et matériel de télétravail
- Assurance maladie
- Équipement de protection individuelle
- Formation du personnel
- Coûts de production de contenus
- Coûts de publication, distribution et promotion de contenus
- Services de santé mentale et d'auto-soins
- Services juridiques

Les ressources ne pourront **pas** être utilisées pour:

- Coûts non-associés au travail d'information
- Dettes
- Achat d'immeubles

Les demandeurs devront présenter un budget précisant l'utilisation des ressources. Les ressources accordées devront être utilisées dans les 90 jours suivant leur réception.

Les bénéficiaires du Fonds de Réponse Rapide devront rendre compte de l'utilisation des ressources.

FORMATION

Les bénéficiaires du Fonds de Réponse Rapide seront inscrits dans des activités de formation et de mentorat organisées par Internews et ses partenaires selon leur préférence dans les spécialités de : **administration et finances, journalisme d'investigation, vérification d'informations, communication autochtone, storytelling en format numérique, journalisme de santé, et le suivi d'agressions contre la presse.**

Nous invitons tous les demandeurs à **rejoindre** le réseau de journalistes spécialisés dans la santé d'Internews (HJN), pour avoir accès à des ressources en anglais et en espagnol sur la pandémie, ainsi qu'à une communauté de journalistes spécialisés dans la santé dans le monde entier.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les demandes seront évaluées par un comité interne, qui prendra en compte le **profil** et la **capacité** du demandeur, la **pertinence de la demande par rapport aux objectifs de l'appel**, et le **rapport entre les activités et le budget**.

La préférence sera accordée aux **médias locaux ou communautaires** qui travaillent envers les publics prioritaires ou afin de remplir des lacunes informatives sur la pandémie.

POSTULER

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

1) Puis-je postuler plusieurs fois à l'appel ?

Vous ne pouvez postuler qu'une seule fois à chaque appel du Fonds de Réponse Rapide. Dans le cas de plusieurs demandes, nous ne prendrons en compte que la première. Les demandeurs qui ont postulé au sein d'un groupe pour le travail collaboratif peuvent aussi postuler individuellement.

2) J'ai fait une demande de financement lors du cycle précédent du Fonds de Réponse Rapide et je n'ai pas reçu de soutien, puis-je faire une nouvelle demande ?

Oui, vous pouvez renouveler votre demande.

3) Je reçois un soutien d'Internews pour une autre initiative, suis-je éligible pour postuler au Fonds de Réponse Rapide?

Oui, vous êtes éligible.

4) Mon média ou organisation n'est pas enregistré/n'a pas de personnalité juridique, est-il éligible?

Oui, vous pouvez faire une demande de financement jusqu'à 5000 EUR. Si vous êtes sélectionné, la personne qui aura fait la demande devra représenter le média, l'organisation, association ou groupe dans les démarches administratives auprès du Fonds de Réponse Rapide.

5) J'ai besoin de financement pour créer un projet d'information, puis-je postuler?

Non. Nous ne soutenons que des projets existants, qui peuvent démontrer leur travail autour de la pandémie envers les publics prioritaires.

6) Je connais un média, une organisation ou un particulier qui qualifie pour recevoir le soutien du Fonds de Réponse Rapide, mais qui ne peut pas postuler directement, puis-je postuler à sa place?

Si vous connaissez un candidat potentiel au Fonds de Réponse Rapide qui est dans cette situation, écrivez à : AMER-RRF@internews.org pour établir la marche à suivre.

7) Est-ce que les contenus produits avec les ressources du Fonds doivent être en lien avec la Covid-19 ou peuvent-ils traiter d'autres sujets qui touchent aux publics prioritaires?

Le Fonds de Réponse Rapide vise à ce que les publics prioritaires aient accès à l'information au sujet de la pandémie. Pour cela, nous ne considérerons que les propositions de contenus qui ont un lien avec la Covid-19.

8) J'ai envoyé une demande et je n'ai pas reçu de réponse, que dois-je faire ?

Nous évaluons votre candidature. En raison du nombre élevé de demandes, nous ne contacterons que les candidats dont la demande de soutien a été retenue.

9) L'appel à demandes de financement est clos, puis-je présenter ma demande ?

Nous n'acceptons pas les demandes de soutien en dehors des délais du Fonds de Réponse Rapide. Veuillez suivre nos réseaux sociaux pour connaître les dates des prochains cycles de financement.

10) Combien de demandes vont être financées par le Fonds? Est-ce qu'il y a une limite par pays?

Nous financerons au moins 50 demandes pendant les trois appels du Fonds de Réponse Rapide. Il n'y a pas de limite par pays.

11) En combien de temps est-ce que les ressources doivent être utilisées ? Est-ce qu'il faut rendre compte de leur utilisation ?

Les ressources accordées devront être utilisées dans les 90 jours suivant leur réception. Les bénéficiaires du Fonds de Réponse Rapide devront rendre des rapports narratifs et financiers, ainsi que les contenus financés, pour rendre compte de l'utilisation des ressources.